

Protection et réhabilitation des écosystèmes marins,
catalyseurs pour l'instauration de la paix et de la sécurité
et pour la promotion d'une économie durable, en Asie
du Sud-Est et dans le bassin de l'océan Atlantique

Bulletin d'information du projet n° 1/2020



Avant-propos

Chères lectrices, chers lecteurs,

Voici le premier bulletin d'information du projet Gouvernance des océans ! Nous prévoyons de publier ce bulletin deux fois par an pour vous tenir informés des actualités et vous donner un aperçu des activités dans chacune des deux régions du projet. Nous espérons susciter votre intérêt et vous souhaitons une bonne lecture !

L'équipe du projet Gouvernance des océans

Le projet

Le projet Gouvernance des océans est un projet d'une durée de trois ans (de janvier 2020 à décembre 2022) financé par l'Instrument de partenariat de l'UE. Il a été commandé par le Service des instruments de politique étrangère (FPI) de la Commission européenne, en réponse à la communication commune de l'UE sur la gouvernance internationale des océans et la Stratégie Globale pour la Politique Étrangère et de Sécurité de l'Union européenne. Il vise à établir l'Union européenne (UE) en tant qu'acteur global dans la gouvernance internationale des océans. Il adopte une approche intégrée et intersectorielle utilisant la coopération régionale et interrégionale concernant la protection et la réhabilitation des écosystèmes marins et côtiers.

Le projet met en œuvre des activités dans deux régions : l'Asie du Sud-Est et le bassin de l'Atlantique. En Asie du Sud-Est, les activités sur trois sites de restauration sont axées sur le développement des connaissances et des pratiques en matière de protection et de conservation des écosystèmes marins et côtiers (composante 1) et sur l'amélioration de la base d'un dialogue transfrontalier entre les parties prenantes dans la gestion marine et côtière (composante 4). Dans le bassin de l'Atlantique, le projet opère à travers trois projets de jumelage qui visent à améliorer l'efficacité de la gestion des aires marines protégées (AMP) en utilisant le concept de la protection environnementale partagée (composante 2). Pour associer les deux régions du projet et promouvoir leur coopération, une composante supplémentaire a été conçue, dans le but de renforcer les échanges de connaissances entre l'Atlantique et l'Asie du Sud-Est sur les sujets liés à la conservation des milieux marins et côtiers (composante 3). La promotion de la mise en réseau des gestionnaires d'AMP et le renforcement de leurs réseaux déjà existants dans les deux régions est un leitmotiv dans toute la mise en œuvre du projet.

Antécédents :

Le projet Gouvernance des océans s'appuie sur le projet de l'UE « **Coopération avec la dimension transatlantique nord et sud – Aires marines protégées** » (2016–2019), ci-après cité sous le nom de projet transatlantique d'AMP, qui visait à élargir la discussion sur l'efficacité de la gestion des AMP sur les deux bords de l'Atlantique dans le but de protéger la biodiversité marine. Les principaux résultats ont été les suivants : 1) la préparation d'une étude de cadrage : un inventaire des bonnes pratiques et des carences dans les AMP existantes dans le bassin de l'Atlantique ; 2) la création et la mise en œuvre de trois projets de jumelage entre les gestionnaires d'AMP pour promouvoir une gestion efficace ; et 3) le développement d'outils de gestion concernant la résilience et les mammifères marins (thèmes de deux des projets de jumelage) et 4) l'instauration d'un site web du projet pour l'échange d'informations.

À propos de nous

GOPA, chef de file du consortium constitué avec WWF Indonésie et B&S Europe a remporté le contrat en novembre 2019. Le consortium associe une expérience en matière de gestion des contrats avec l'UE, acquise dans le cadre de grands programmes avec de multiples parties prenantes, à une expertise dans les domaines techniques couverts par le projet.

Équipe de gestion du projet

Responsable du projet FPI : Madame Helena Laakso

Directrice du projet (Consortium) : Madame Nadia Moutawakkil

Responsable Finances et Contrats (Consortium) : Madame Hoai Huong Doan

Coordinateur junior (Consortium) : Monsieur Filip Forster

Équipe d'experts principaux du projet

Coordinatrice de l'équipe et experte technique spécialisée dans les réseaux de gestionnaires d'AMP :

Madame Maria Purificació Canals i Ventín

Expert technique spécialisé dans la conservation et l'utilisation durable des ressources terrestres, côtières et marines naturelles : Monsieur Francis Staub

Expert technique spécialisé dans la résilience côtière des aires marines et côtières :

Monsieur Jean-Jacques Goussard

Expert technique spécialisé dans la réhabilitation des écosystèmes marins et côtiers en Asie du Sud-Est :

Monsieur I Wayan Veda Santiaji

Les actualités sur le projet

Atelier de lancement

Le 14 janvier 2020, une réunion de lancement, à laquelle ont assisté les représentants du consortium, la responsable du projet du FPI, les membres du Comité de pilotage de l'UE et l'équipe d'experts principaux du projet, a eu lieu à Bruxelles. Cette réunion a permis de discuter les approches et les stratégies prévues pour la mise en œuvre du projet et d'y intégrer les suggestions des membres du comité de pilotage de l'UE. Les personnes présentes ont discuté des enjeux et résultats attendus, des activités à venir, des expériences précédentes et des synergies et coopérations à prévoir avec d'autres projets financés par l'UE.

Situation COVID-19

La flambée du COVID-19 en mars 2020, qui a vite pris une dimension pandémique, nous a obligés à adapter la stratégie et les activités du projet aux circonstances. Les mesures de confinement et les restrictions de voyages ont empêché (et continuent d'empêcher) les réunions en présentiel et ont engendré des retards dans la mise en œuvre d'activités et donc de remise de livrables du projet. Les composantes 1 et 4 ont été particulièrement touchées car dans les deux cas, des processus de dialogue avaient été planifiés pour le démarrage. En pratique, des réunions virtuelles ont été organisées là où les conditions nous le permettaient. La situation sanitaire actuelle au niveau mondial est maintenant un facteur essentiel dans la planification des projets, car la santé et la sécurité de tous doivent être garanties.

Stage de Madame Sarah Cantarella

À la mi-avril 2020, Madame Sarah Cantarella a rejoint GOPA Consultants en qualité de stagiaire et travaille spécifiquement avec le projet Gouvernance des océans. Elle fait des études de politique et administration publique à l'université de Constance et travaille avec l'équipe pour une période de six mois (jusqu'à mi-octobre 2020). Jusque-là, les tâches effectuées par Madame Cantarella ont été, entre autres, les suivantes : l'identification de potentiels canaux de communication et leurs contenus, l'appui à la création d'une présentation graphique du projet dans le contexte de l'UE et à la production du premier bulletin d'information du projet.

Activités et résultats

Phase de démarrage

Pendant la phase de démarrage (mi-janvier 2020 à mi-avril 2020), l'équipe du projet a tenu des réunions et des sessions de travail avec Mme Helena Laakso, responsable du projet au sein du FPI de l'UE. Deux réunions de concertation et de validation ont été réalisées avec le Comité de pilotage de l'UE (l'une à Bruxelles et l'autre de façon virtuelle). L'objectif de ces réunions consistait à revoir la stratégie et les actions prévues et à prendre en considération les changements de circonstances, les questions d'ordre pratique et les recommandations du Comité de pilotage de l'UE et de Mme Laakso. Des réunions virtuelles ont également eu lieu avec les partenaires clés et de potentiels partenaires des secteurs institutionnel, privé, scientifique et non gouvernemental dans les deux régions du projet. Un rapport rédigé pendant cette période clarifie les interactions prévues entre les deux régions du projet dans les quatre composantes et propose un plan de travail pour une mise en œuvre efficace du projet.

Communication et visibilité du projet

L'équipe du projet a élaboré une stratégie en termes de communication et de visibilité (C&V) afin d'atteindre l'objectif général du projet : établir l'UE comme acteur global dans la gouvernance internationale des océans. La stratégie propose des instruments de communication pour soutenir le projet en augmentant la visibilité de l'UE auprès du public pertinent et pour communiquer sur les bénéfices attendus du projet parmi les gestionnaires d'AMP au sein des zones cibles et entre elles. Le projet utilisera des canaux de communication existants gérés par l'UE, des Délégations de l'UE et des partenaires du projet pour publier et partager des contenus, plutôt que de créer de nouvelles structures de communication dont l'entretien s'avère difficile. L'équipe du projet a finalisé la stratégie de C&V. La prochaine étape consistera à créer un plan de communication et visibilité.

Étude de cadrage des AMP de l'Atlantique

Une actualisation de l'étude de cadrage de l'Atlantique sera également réalisée dans le cadre du projet Gouvernance des océans. L'étude initiale élaborée au début du projet transatlantique d'AMP comprenait un examen détaillé des principales caractéristiques biophysiques du bassin de l'Atlantique, ainsi qu'un examen du système de conservation marine et côtière et de ses divers dispositifs en termes de gouvernance. L'étude a contribué à identifier les thèmes des trois projets de jumelage dans le projet transatlantique d'AMP, ainsi que certains des principaux partenaires. La présente actualisation vise à identifier des phénomènes clés et leurs impacts sur le système de conservation marin et côtier de l'Atlantique depuis 2016. Une fois actualisée, l'étude sera partagée dans un format attractif et adapté à une large communication. Elle comprendra également des encarts sur les bonnes pratiques identifiées au sein des AMP de l'Atlantique. La version initiale était accompagnée d'une carte détaillée du bassin de l'Atlantique à l'échelle de 1/16 millionièmes au format A0. La carte actualisée sera présentée à une échelle supérieure (probablement 1/8 millionièmes) sous la forme d'un atlas. Pour contribuer à l'actualisation, environ dix partenaires ont été identifiés, auxquels seront ajoutés des réseaux d'AMP de l'Atlantique, ainsi que d'autres ressources, notamment du programme Copernicus de l'UE concernant la surveillance du milieu marin.

Sites de réhabilitation dans la région de l'Asie du Sud-Est

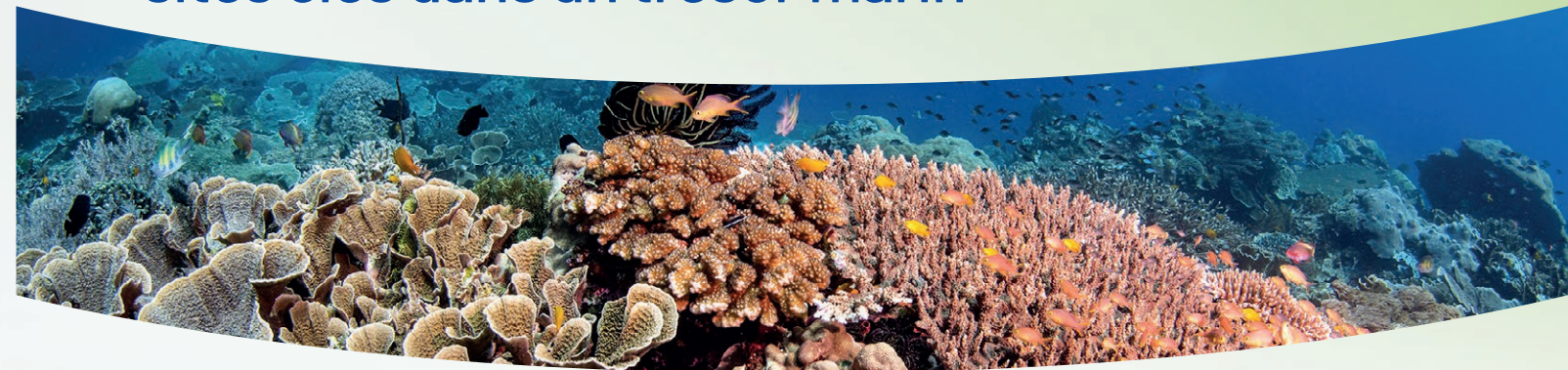
Le consortium a proposé le paysage marin de Sulu-Sulawesi dans le Triangle de Corail pour les travaux de restauration d'écosystèmes marins. Dans le but de choisir les sites les plus adéquats pour ces travaux, l'équipe a collecté des données sur les facteurs écologiques, économiques, sociologiques et politiques ayant un impact sur les sites identifiés et a créé une matrice pour l'affichage des meilleures options. Les activités de réhabilitation seront réalisées sur trois sites qui seront sélectionnés sur la base de cette matrice. Les futures évolutions figureront en temps opportun dans les rapports pertinents.

Partenaires des projets de jumelage

Le projet Gouvernance donne continuité aux trois projets de jumelage créés durant le projet Transatlantique AMP financé par l'UE (sur les mammifères marins, les réseaux d'AMP et la résilience). L'objectif du projet de jumelage sur les mammifères marins est d'améliorer les compétences des gestionnaires d'AMP en ce qui concerne la protection des mammifères marins. Quant au projet de jumelage sur la résilience, son objectif consiste à construire une gestion visant à améliorer la résilience en développant les capacités des AMP, ainsi que leur utilité sociale en vue de renforcer la résilience des territoires côtiers environnants. Le troisième projet de jumelage, les réseaux d'AMP, a pour but de créer le partenariat de jumelage, d'actualiser la stratégie commune des réseaux de gestionnaires d'AMP de l'Atlantique et de la mettre en œuvre, et d'intégrer les connaissances et les résultats des deux autres projets de jumelage.

Pour garantir le bon déroulement des projets de jumelage, l'équipe du projet a consulté les partenaires de jumelage pour développer l'approche et les activités associées.

Asie du Sud-Est : Sulu-Sulawesi – sélection de sites clés dans un trésor marin



La région écologique marine de Sulu-Sulawesi est un trésor de vie sous-marine et de ressources naturelles. Elle est entourée par les Philippines, l'Indonésie et la Malaisie et contribue à faire vivre près de 33 millions de personnes. Cette écorégion marine fait partie du Triangle de Corail, zone qui concentre la plus forte biodiversité marine au monde. Mais ce paradis marin est menacé par la surexploitation, la surpêche et la détérioration des conditions environnementales, ce qui provoque une diminution de la capacité de l'écorégion marine à rester saine naturellement. Les trois gouvernements ont développé le Plan d'action pour la conservation du paysage marin de Sulu-Sulawesi en 2003, selon une approche de participation transfrontalière et de gestion collaborative. Le projet Gouvernance des océans renforcera la collaboration existante et soutiendra la mise en œuvre d'activités de réhabilitation. Ces activités de réhabilitation comprendront la sensibilisation, l'engagement de parties prenantes et le changement des comportements afin de diminuer les menaces pesant sur le Sulu-Sulawesi. Pour sélectionner les sites de réhabilitation les plus critiques, le consortium du projet Gouvernance des océans utilise les critères suivants comme références :

Milieu biophysique : pour sélectionner un site de réhabilitation, les paramètres biophysiques sont fondamentaux. Les sites doivent se trouver dans des zones qui ne peuvent pas se rétablir d'elles-mêmes, mais possèdent la capacité écologique d'être réhabilitées.

Soutien de parties prenantes : la première étape vers la réhabilitation consiste à impliquer des parties prenantes au niveau local, car ils sont les acteurs de première ligne pouvant contribuer à réduire les facteurs de stress sur l'écosystème.

Faisabilité économique : les coûts de réhabilitation doivent être minimisés en recueillant une forte participation locale. Par ailleurs, pour couvrir les coûts récurrents et soutenir les efforts de réhabilitation après le projet, les approches innovantes en matière d'écotourisme sont une solution.

Niveau de stress : il est important d'étudier les facteurs de stress existants et attendus pour évaluer les menaces auxquelles sont confrontés les sites de réhabilitation.

À la fin du processus de sélection, le consortium du projet Gouvernance des océans identifiera trois sites dans le paysage marin de Sulu-Sulawesi pour réaliser les activités de restauration. C'est ce processus de sélection qui a été le plus touché par les restrictions dues à la pandémie du COVID-19. En effet, le processus de concertation et validation qui avait été prévu avec toutes les parties prenantes dans les trois pays n'a pas pu être réalisé comme planifié initialement et dans sa totalité à cause des restrictions de voyages et des interdictions de réunions présentielle. L'utilisation de plateformes virtuelles pour la réalisation de réunions informatives ou de travail ne s'est avérée faisable qu'avec très peu des parties prenantes.

Par Veda Santiaji

Bassin de l'Atlantique : expérience et développement du jumelage des réseaux transatlantiques des AMP



Depuis son commencement en 2017, le jumelage des réseaux transatlantiques des AMP a permis aux réseaux de gestionnaires d'AMP participants d'identifier ce qu'ils avaient en commun et de découvrir le fort potentiel que représente le fait d'agir ensemble. Tout en étant très différents en termes de structure et de gouvernance, tous partagent les objectifs communs aux gestionnaires d'AMP soutenant l'action, à savoir améliorer l'efficacité de la gestion par le biais du développement de capacités et d'activités d'échange, de bases de données spécifiques, la mobilisation de ressources et le soutien de politiques en faveur d'une bonne gestion des AMP. Le jumelage a bénéficié de l'engagement de quatre réseaux régionaux de gestionnaires d'aires marines protégées : CaMPAM (AMP des Caraïbes), MedPAN (AMP méditerranéennes), NAMPAN (Amérique du Nord) via la NOAA (États-Unis) et RAMPAN (Afrique de l'Ouest), ainsi que de deux institutions nationales : l'Office français de la biodiversité et la Fondation Biodiversité (Espagne). Ensemble, ils ont identifié une manière d'opérer selon une stratégie commune visant à renforcer leurs structures, à lancer des appels d'action conjointe et à agir en tant que porte-parole des gestionnaires d'AMP dans des processus politiques et techniques, tels que la Convention sur la diversité biologique (Convention on Biological Diversity), le Congrès international des aires marines protégées (International Marine Protected Areas Congress) (IMPAC 4) et la Conférence des Nations Unies sur les océans (UN Ocean Conference). Cette démarche coopérative a incité d'autres réseaux régionaux à rejoindre le jumelage, comme par exemple l'OSPAR (Atlantique du Nord-Est), le Forum de Patagonie (Atlantique du Sud-Ouest) et Redparques (Amérique latine). Additionnellement, de nouveaux partenaires de Colombie, de République dominicaine, du Mexique, du Sénégal et d'Uruguay sont également intéressés à participer à ce projet de jumelage. Ceci permettra d'assurer une représentation massive des pays du pourtour de l'Atlantique.

Par Puri Canals

Contact

Nadia Moutawakkil

Développement rural et Environnement

GOPA mbH

Hindenburgring 18
61348 Bad Homburg, Allemagne

Tél +49 6172 930 0

Mél. info@gopa.de

Site Web www.gopa.de

GOPA
WORLDWIDE CONSULTANTS

B&S
EUROPE



Financé par l'Union européenne